

**DRT****DROI2302 Théorie et pratique de la fonction de juger**

[30h] 4 crédits

Enseignant(s): Jacques Van Compernelle
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Le cours a pour but de développer une réflexion théorique et critique sur les manifestations de la justice. Il s'appuie sur une connaissance à la fois théorique et pratique des divers contentieux.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

A la différence des cours de droit judiciaire ou de contentieux spécialisés qui procèdent à une étude des manifestations concrètes de l'oeuvre de justice, le cours sous rubrique doit, en s'appuyant sur les enseignements déjà dispensés, développer une réflexion systématique sur la fonction de juger et sur ses éléments les plus essentiels. A cette occasion, il est précisé la place que le juge, le citoyen, leurs collaborateurs ou leurs conseils remplissent dans l'oeuvre de justice. Quelques questions, comme celles de l'interprétation juridique, peuvent aussi être examinées à cette occasion.

Résumé : Contenu et Méthodes

A la différence des cours de droit judiciaire ou de contentieux spécialisés qui procèdent à une étude des manifestations concrètes de l'oeuvre de justice, le cours sous rubrique développe en s'appuyant sur les enseignements déjà dispensés, une réflexion systématique sur la fonction de juger et sur ses éléments les plus essentiels. A cette occasion, il est précisé que la place que le juge, le citoyen, leurs collaborateurs ou leurs conseils remplissent dans l'oeuvre de justice. Quelques questions, comme celle de l'interprétation juridique, sont également examinées.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

//